

Réunion du 18 décembre 2017

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**de la COMMUNAUTE de COMMUNES de LACQ-ORTHEZ**

Nombre de conseillers en exercice : 96  
Nombre de présents : 83  
Nombre de votants : 84

L'an deux mille dix-sept, le dix-huit décembre à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Jacques CASSIAU-HAURIE.

**ETAIENT PRESENTS** : Mmes et MM Guy LAFFITTE, Jean-Pierre CAZALERE, André CASSOU, Alain PEDEGERT, Madeleine BROLESE, Philippe GARCIA, Frédéric LAVIELLE, Lucien PRAT, Guy PEMARTIN, Bénédicte ALCETEGARAY, David CRABOS, Michel LAURIO, Jacques CASSIAU-HAURIE, Patrick TASSERIE, Jean-Bernard PRAT, Mathias DUCAMIN, Maryse PAYBOU, Jean-Marie PINON, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Michel DARETTE, Hervé LAFITTE, Michel BARBE, Patrick GALOPIN, Louis COSTEDOAT, Daniel BOULIN, Dominique TOUYA, Jean-Simon LEBLANC, Jean-Jacques TEIXEIRA, Jean-Pierre DUBREUIL, Gérard PALOUMET, Aline LANGLES, Francis LARROQUE, Albert LASSERRE-BISCONTE, Georges TROUILHET, Régis CASSAROUME, Delia MATA-CIAMPOLI, Pierre MUCHADA, Jean-Luc NOURY, Valérie PEYROUS, Véronique REMY, Yves SALANAVE-PÉHÉ, Michel CAMDESSUS, Gilbert AURRIAC, Anthony BERBEL, Encarnacion CANTON, Corinne CARRIAT, François MATEOS, Sylvie MOUSQUES dit CABANOT, Jean-Luc MARTIN, Emmanuel HANON, Céline LEMBEZAT, Jean-Louis GROUSSET, Joëlle BAYLE-LASSERRE, Marc DESPLAT, Jeanne LAMAZERE, Jean-Pierre BOUNINE, Christine LABORDE, Jean-Jacques SENSEBE, Madeleine PICHAREAU, Jacques LABORDE, Geneviève GUICHEMERRE, Louis-Philippe DUPOUY, Yves DARRIGRAND, Pierrette DOMBLIDES, Luis Miguel CONEJERO, Marie-Hélène MAREST, Serge ARRIEULA, Hélène MARTEUILH, Thierry LAFFITTE, Daniel BIROU (suppléant de M. René LACABE), Michel LABOURDETTE, Marie-Thérèse LAVIELLE, Jean LABASTE, Raymond INCHASSENDAGUE, Francis GRINET, Alain BOUCHECAREILH, Jean-Claude MORERE, Gérard DUCOS, Serge ESTREM (suppléant de Mme Maïthé MIRASSOU), Christian LÉCHIT, Francis LAYUS et Philippe ARRIAU

formant la majorité des membres en exercice.

**ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS** : Mmes et MM. Alice BENAVENTE (pouvoir à M. Lucien PRAT), Jean-Marie BERGERET-TERCQ (pouvoir à M. Christian LÉCHIT), Axelle MARCHET, Michel JESER, Paul MONTAUT, Didier REY (pouvoir à M. Jacques CASSIAU-HAURIE), Bruno CIOSSE, Patrice LAURENT (pouvoir François MATEOS), Jeanne LUGA, Olivier MOUNOLOU, René LACABE, Pierre LAFARGUE (pouvoir à M. Guy PEMARTIN), Franck VIREBAYRE-GASTON, David HABIB (pouvoir à M. Georges TROUILHET), Maïthé MIRASSOU.

**SECRETAIRES DE SEANCE** : Mmes Bénédicte ALCETEGARAY, Nadia GRAMMONTIN.

**RAPPORT N° 26 : OCTROI DE SUBVENTIONS ET DE PARTICIPATIONS FINANCIERES  
A DES ASSOCIATIONS ET ORGANISMES DIVERS**

**Rapporteur** : M. André CASSOU

Le conseil communautaire est invité à se prononcer sur l'attribution de subventions et participations financières aux associations et autres organismes comme suit :

**1 - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES DIVERS**

**1.1. relatifs au pôle développement économique**

**Animation et insertion économique**

• Atout Service .....	9 180,00 €
• Avenia (pôle de compétitivité).....	10 000,00 €

• Centre social Lo Solan .....	29 926,80 €
⇒ Espace bien-être solidaire.....	8 629,20 €
⇒ Lutte contre l'illettrisme Itinérance Artix / Arthez.....	2 070,60 €
• Auto-école sociale code et conduite .....	19 227,00 €
• Initiative Béarn (Plateforme d'initiative locale - PFIL).....	6 300,00 €
• Job Express .....	5 508,00 €
• Lacq Odyssee.....	56 100,00 €
• Lacq Plus .....	12 825,00 €
• Mission locale jeunes des territoires de Mourenx-Oloron-Orthez .....	204 315,83 €
• Organisations syndicales du bassin de Lacq .....	12 825,00 €
(somme répartie à parts égales entre les 3 structures interprofessionnelles présentes à la Maison de Pays de Mourenx, appartenant aux confédérations syndicales représentatives et assurant une présence effective sur le territoire)	
• Réseau Entreprendre Adour .....	2 000,00 €
• Transition .....	147 840,00 €
• CCI (Etude d'attractivité).....	10 000,00 €
• Union locale CGT (projet hydrogène) .....	5 000,00 €

### **Commerce – Artisanat**

• ADIE (Association pour le droit à l'initiative économique).....	4 950,00 €
• Office de commerce et d'artisanat du bassin de Lacq .....	72 962,00 €
⇒ Subvention annuelle.....	55 000,00 €
⇒ Remboursement FISAC.....	17 962,00 €
• Office de commerce et d'artisanat d'Orthez.....	55 000,00 €
• Opération Terrasse en fête .....	5 000,00 €

### **Foncier - Agriculture**

• Comice agricole de Lagor .....	2 850,00 €
• Ifocap Adour.....	2 000,00 €

## **1.2. relatifs au pôle animation du territoire**

### **Services à la personne (Enfance - Enseignement)**

#### **- Enseignement**

• ZAP des Gaves (carrefour des métiers) .....	3 000,00 €
---	------------

#### Aides aux projets et voyages pédagogiques :

• Collège C. d'Andoins d'Arthez-de-Béarn .....	1 822,50 €
• Collège J. Moulin d'Artix .....	1 822,50 €
• Collège J. Sarrailh de Monein .....	1 822,50 €
• Collège P. Bourdieu de Mourenx .....	1 822,50 €
• Collège D. Argote d'Orthez .....	1 822,50 €
• Collège G. Fébus d'Orthez .....	1 822,50 €
• Lycée A. Camus de Mourenx.....	1 372,50 €
• Lycée professionnel P. et M. Curie de Mourenx.....	1 372,50 €
• Lycée général G. Fébus d'Orthez .....	1 372,50 €
• Lycée professionnel F. Jammes d'Orthez .....	1 372,50 €
• Lycée professionnel Molière d'Orthez .....	1 372,50 €
• Lycée professionnel agricole d'Orthez.....	1 372,50 €
• Maison Familiale Rurale de Mont.....	1 372,50 €

#### Aides aux associations sportives :

• Association sportive Les calicobas du collège C. d'Andoins d'Arthez-de-Béarn .....	450,00 €
• Association sportive Les coquelicots du collège J. Moulin d'Artix .....	450,00 €
• Association sportive La Roussane du collège J. Sarrailh de Monein.....	450,00 €
• Association sportive Les mimosas du collège P. Bourdieu de Mourenx .....	450,00 €
• Association sportive Les écureuils du collège D. Argote d'Orthez.....	450,00 €
• Association sportive Les hirondelles du collège et du lycée G. Fébus d'Orthez.....	500,00 €
• Associations sportives des lycées de Mourenx .....	500,00 €

• Association sportive du lycée professionnel F. Jammes d'Orthez .....	500,00 €
• Association sportive Les griffons du lycée professionnel Molière d'Orthez ....	500,00 €
• Association sportive du lycée professionnel agricole d'Orthez.....	500,00 €
• Sections sportives de football .....	13 500,00 €
(collèges J. Moulin d'Artix, D. Argote d'Orthez et lycée A. Camus de Mourenx)	

*Aides aux foyers socio-éducatifs, associations coopératives et maisons des lycéens :*

• Foyer socio-éducatif Les martinets du collège C. d'Andoins d'Arthez-de-Béarn .....	324,00 €
• Foyer socio-éducatif du collège J. Moulin d'Artix.....	583,20 €
• Association coopérative du collège J. Sarrailh de Monein.....	648,00 €
• Foyer socio-éducatif du collège P. Bourdieu de Mourenx .....	613,80 €
• Foyer du collège D. Argote d'Orthez .....	432,00 €
• Foyer socio-éducatif des lycées de Mourenx .....	482,40 €
• Foyer socio-éducatif du collège et du lycée G. Fébus d'Orthez .....	894,60 €
• Association des lycéens, étudiants, stagiaires et apprentis (ALESA) du lycée professionnel agricole d'Orthez.....	180,00 €
• Maison des lycéens du lycée professionnel F. Jammes d'Orthez .....	131,40 €
• Maison des lycéens du lycée professionnel Molière d'Orthez .....	153,00 €
• Association socio-éducative et sportive de la Maison Familiale Rurale de Mont .....	324,00 €

**- Petite enfance**

• Association COOL COUCHE.....	60 000,00 €
• Association AMAYRA (Relais assistantes maternelles - RAM) .....	80 000,00 €
• Centre social Lo Solan (Crèche de Mourenx).....	287 531,00 €
• Centre social Lo Solan (Lieu accueil enfants parents - LAEP).....	27 133,00 €

**Culture**

• Orthez Animation (journées du livre).....	1 600,00 €
• Centre social et culturel d'Orthez .....	13 000,00 €

**Schéma d'aménagement linguistique**

• Association Oc per tots .....	19 600,00 €
• Association Cultura de Noste .....	16 200,00 €
• Comité des relations extérieures du Pays d'Arthez (CREPA) .....	850,00 €
• Association Silva Lata (politique linguistique Iniciativa).....	300,00 €
• Coopérative scolaire de l'école maternelle de Monein (politique linguistique Iniciativa).....	300,00 €
• Association Les Petits Vendangeurs de l'école maternelle de Monein (politique linguistique Iniciativa).....	300,00 €
• Ecole de Lagor (politique linguistique Iniciativa).....	300,00 €

**1.3. relatifs au pôle environnement**

**Sécurité**

• Amicale des sapeurs-pompiers d'Arthez-de-Béarn .....	725,00 €
• Amicale des sapeurs-pompiers de Monein .....	525,00 €
• Amicale des sapeurs-pompiers d'Orthez.....	875,00 €
• Amicale des sapeurs-pompiers de Puyoô, Bellocq, Ramous.....	150,00 €
• Jeunes sapeurs-pompiers du bassin de Lacq.....	575,00 €
• Prévention routière des P.A. ....	75,00 €

**1.4. relatifs au pôle ressources**

**Ressources humaines**

• Association Sports et Loisirs de la communauté de communes de Lacq-Orthez .....	65 000,00 €
---	-------------

**Communication**

• SEM Elan Béarnais Pau-Lacq-Orthez .....	370 000,00 €
---	--------------

## **2 - PARTICIPATION FINANCIERE A UN ETABLISSEMENT PUBLIC A CARACTERE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL**

· Office de tourisme Cœur de Béarn ..... 418 000,00 €

## **3 - PARTICIPATION FINANCIERE A UN GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC**

· GIP Chemparc ..... 80 000,00 €

*Les élus représentant la communauté de communes de Lacq-Orthez, présidents de certaines de ces associations et organismes ne prennent pas part au vote.*

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, par 84 voix pour et 1 abstention, décide :

- **d'attribuer** les subventions et participations financières ci-dessus mentionnées ;
- **de préciser** que, dans certains cas, l'aide ne pourra être versée qu'après présentation par l'association du bilan financier de la manifestation ;
- **de préciser** que les subventions sont octroyées, pour le GIP Chemparc, conformément à la convention d'objectifs et de partenariat signée pour les années 2016 à 2019, pour l'office de tourisme Cœur de Béarn, conformément à la convention d'objectifs et de partenariat signée pour les années 2017 à 2019, pour Lacq Odyssée, conformément à la convention d'objectifs et de partenariat signée pour les années 2016 à 2018 ;
- **de préciser** que la subvention destinée à la ZAP des Gaves pour l'organisation du carrefour des métiers sera versée sur présentation de justificatifs ;
- **d'autoriser** son Président à signer les conventions annexées à la présente délibération entre la communauté de communes de Lacq-Orthez et les associations et organismes divers, à savoir : le Centre social Lo Solan, la Mission locale jeunes des territoires de Mourenx-Oloron-Orthez, l'association Transition, l'office de commerce et d'artisanat du bassin de Lacq, l'office de commerce et d'artisanat d'Orthez pour la partie développement économique ; le Centre social Lo Solan, l'association Cool Couche, l'association Amayra conformément à la convention d'objectifs et de partenariat signée pour les années 2018 à 2021 pour la partie petite enfance ; l'association Sports et Loisirs de la communauté de communes de Lacq-Orthez et la SEM Elan Béarnais Pau-Lacq-Orthez.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée,  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Président,

  
**Jacques CASSIAU-HAURIE**



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 22/12/2017
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 22/12/2017